La Stablecoins Ordinance

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

La Stablecoins Ordinance (Cap. 656) a été adoptée par le Legislative Council le 21 mai 2025 et est entrée en vigueur le 1er août 2025. Elle soumet à une licence de la HKMA quiconque, dans le cadre d'une activité professionnelle, émet un « stablecoin désigné » (specified stablecoin) à Hong Kong, ou émet, où que ce soit, un stablecoin désigné qui prétend maintenir une valeur stable par référence au dollar de Hong Kong. Un stablecoin désigné est un stablecoin adossé à une monnaie fiduciaire : l'ordonnance couvre donc les jetons adossés à une ou plusieurs monnaies fiduciaires et exclut les jetons se référant à des matières premières ou à des crypto-actifs. La portée extraterritoriale pour les jetons en dollars de Hong Kong est voulue : la HKMA ne tolérera pas un stablecoin en HKD émis à l'étranger qu'elle ne pourrait pas surveiller.[1]

Le titulaire de la licence doit être une société constituée à Hong Kong ou une institution autorisée, et disposer d'un capital social libéré d'au moins 25 millions de HK$ ou de son équivalent. La réserve doit être composée d'actifs de haute qualité et très liquides, détenus séparément pour chaque stablecoin, et sa valeur de marché doit à tout moment être au moins égale à la valeur nominale des jetons en circulation. Les détenteurs doivent disposer d'un droit de remboursement au pair, sans conditions ni frais déraisonnables. Le titulaire doit mettre en place une gestion des

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

risques, publier un livre blanc pour chaque stablecoin et obtenir l'accord de la HKMA pour les nominations à des postes clés. Seuls les stablecoins d'émetteurs titulaires d'une licence peuvent être proposés aux investisseurs de détail à Hong Kong, et uniquement par des entités agréées (l'émetteur, une VATP agréée, une banque, un titulaire d'une licence de type 1). La HKMA a publié en juillet 2025 des lignes directrices sur la surveillance, la lutte contre le blanchiment et l'octroi des licences, et a ouvert la période de dépôt des demandes avec l'entrée en vigueur. Elle a clairement indiqué qu'elle n'accorderait dans un premier temps qu'un petit nombre de licences.[2]

Comparée au titre de MiCA consacré aux EMT, l'ordonnance de Hong Kong est un régime de licences pour une nouvelle catégorie d'établissement, avec un capital plancher plus élevé que la voie de l'EMI prévue par MiCA et un champ d'application plus étroit que le titre de MiCA consacré aux ART. Comparée au cadre de la Monetary Authority of Singapore (MAS, l'autorité monétaire et de surveillance financière) pour les stablecoins à monnaie unique, il s'agit d'une législation en vigueur, alors que le dispositif singapourien restait, à la date de référence, un cadre attendant sa loi. Par rapport à la Suisse, c'est le seul des quatre régimes qui appréhende l'émetteur de stablecoins comme un nouveau type de titulaire de licence, alors que la FINMA raisonne encore au moyen des catégories du dépôt et du placement collectif. Pour un émetteur de stablecoin en francs suisses ou en dollars de Singapour, le régime de Hong Kong est sans pertinence, sauf si le jeton se réfère au dollar de Hong Kong ou est émis à Hong Kong. Pour un jeton en dollars de Hong Kong, il est incontournable, où que se trouve l'émetteur.

Notes

1. Stablecoins Ordinance (Cap. 656), adoptée le 21 mai 2025, entrée en vigueur le 1er août 2025 par avis publié le 6 juin 2025. L'obligation de licence, le capital minimum libéré de 25 millions de HK$ et les exigences relatives à la réserve, au remboursement et à la gouvernance sont résumés dans CMS, « Hong Kong Stablecoins Ordinance in Operation on 1 August 2025 », juin 2025, que l'auteur a consulté. ↩

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

2. HKMA, Guideline on Supervision of Licensed Stablecoin Issuers, Guideline on Anti-Money Laundering and Counter-Financing of Terrorism (For Licensed Stablecoin Issuers) et Explanatory Note on Licensing, tous du 29 juillet 2025. La HKMA a exploité à partir de mars 2024 un bac à sable (sandbox) pour émetteurs de stablecoins, dont les participants comprenaient Standard Chartered, JD Coinlink et RD InnoTech. ↩

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.